

LE RESTO DU 120

Restauration traditionnelle

0 la canjonniere
61700 domfront en pouraie

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

SOMMAIRE

<i>Attestation de présentation</i>	2
ÉTATS FINANCIERS	3
<i>Bilan Actif</i>	4
<i>Bilan Passif</i>	5
<i>Compte de Résultat</i>	6
<i>Compte de Résultat (suite)</i>	7
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	8
NOTE D'INFORMATIONS PARTICULIERES	9
<i>Principes comptables généraux et dispense d'annexe</i>	10
DÉTAIL DU BILAN	11
<i>Détail de l'actif immobilisé</i>	12
<i>Détail de l'actif circulant</i>	13
<i>Détail des capitaux propres</i>	14
<i>Détail des provisions pour risques et charges</i>	15
<i>Détail des dettes</i>	16
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	17
<i>Détail du compte de résultat</i>	18
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	20
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	21
DOCUMENTS FISCAUX	22
<i>Liasse fiscale 2024</i>	23

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise LE RESTO DU 120 pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	55 348,41 Euros.
Chiffre d'affaires	189 311,47 Euros.
Résultat net comptable	-23 507,51 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A Domfront, le 15/11/2024.

Josias GUERVENOU
Directeur de bureau

Thomas LEROUX,
Expert-Comptable.

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	30/06/2024			30/06/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 918,33	13 250,86	5 667,47	3 232,16
Autres	20 013,12	6 223,26	13 789,86	16 453,56
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	14,00		14,00	
Prêts				
Autres	941,44		941,44	941,44
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	39 886,89	19 474,12	20 412,77	20 627,16
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	3 997,00		3 997,00	2 933,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 925,00		1 925,00	1 330,00
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	15 270,76		15 270,76	10 044,80
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	13 307,88		13 307,88	24 355,10
Charges constatées d'avance (3)	435,00		435,00	10 991,00
ACTIF CIRCULANT (II)	34 935,64		34 935,64	49 653,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	74 822,53	19 474,12	55 348,41	70 281,06
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

30/06/2024	30/06/2023
Net	Net

CAPITAUX PROPRES Capital (dont versé : 2 000,00) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) Subventions d'investissement Provisions réglementées		2 000,00	2 000,00
CAPITAUX PROPRES (I)		-168 181,31	-144 673,80
AUTRES FONDS PROPRES Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES (II)			
PROVISIONS Provisions pour risques Provisions pour charges			
PROVISIONS (III)			
DETTES FINANCIÈRES (1-3) Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		60 567,80 1 064,41	45 124,01 1 322,17
DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		60 810,88 28 587,98	54 438,49 96 759,46
DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance		72 498,65	17 310,73
DETTES (IV)		223 529,72	214 954,86
Écart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		55 348,41	70 281,06
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		1 781,92	4 594,11
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

	30/06/2024			30/06/2023
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	22 900,63		22 900,63	
Production vendue (biens)	166 410,84		166 410,84	214 963,37
Production vendue (services)				
Chiffres d'affaires nets	189 311,47		189 311,47	214 963,37
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 056,20
Autres produits			202,10	118,03
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			189 513,57	217 137,60
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			23 379,24	28 781,91
Variation de stock			-595,00	-1 330,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements			80 481,55	73 642,65
Variation de stock			-1 064,00	-2 933,00
Autres achats et charges externes (5)			70 412,30	63 401,52
Impôts, taxes et versements assimilés			1 757,52	-3 216,00
Salaires et traitements			66 887,14	55 145,18
Charges sociales			-1 937,04	27 649,76
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 083,39	4 398,77
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			698,22	892,21
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			245 103,32	246 433,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-55 589,75	-29 295,40
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				25,99
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				25,99
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			919,19	520,72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			919,19	520,72
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-919,19	-494,73
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-56 508,94	-29 790,13

Compte de Résultat (suite)

	30/06/2024	30/06/2023
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	46 819,00	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	46 819,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 199,24	363,30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 618,33	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	13 817,57	363,30
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	33 001,43	-363,30
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	236 332,57	217 163,59
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	259 840,08	247 317,02
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-23 507,51	-30 153,43
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

	30/06/2024	30/06/2023	Variation	%
Ventes de marchandises	22 901		22 901	N/S
- Coût direct d'achat	23 379	26 726	- 3 347	-12,52
+/- Variation du stock de marchandises	-595	-1 330	735	55,26
Marge commerciale (I)	116	-25 396	25 512	100,46
Taux de marge commerciale	0,51 %	%		
+ Production vendue	166 411	214 963	- 48 552	-22,59
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	166 411	214 963	- 48 552	-22,59
- Matières premières et approvisionnements consommés	79 418	70 710	8 708	12,32
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	86 993	144 254	- 57 261	-39,69
Taux de marge brute sur production	52,28 %	67,11 %		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	87 110	118 858	- 31 748	-26,71
Taux de marge brute globale	46,01 %	55,29 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	70 412	63 402	7 010	11,06
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	16 697	55 456	- 38 759	-69,89
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	8,82 %	25,80 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 758	-3 216	4 974	154,66
- Salaires et traitements	66 887	55 145	11 742	21,29
- Charges sociales	-1 937	27 650	- 29 587	-107,01
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-50 010	-24 122	- 25 888	107,32
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-26,42 %	-11,22 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 083	4 399	684	15,55
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	202	118	84	71,19
- Autres charges de gestion courante	698	892	- 194	-21,75
+ Transfert de charges d'exploitation				
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	-55 590	-29 295	- 26 295	89,76
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-29,36 %	-13,63 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés		26	- 26	-100
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	919	521	398	76,39
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-56 509	-29 790	- 26 719	89,69
Résultat courant / chiffre d'affaires	-29,85 %	-13,86 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46 819		46 819	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 199	363	2 836	781,27
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 618		10 618	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	33 001	-363	33 364	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT NET COMPTABLE	-23 508	-30 153	6 645	22,04
Résultat net / chiffre d'affaires	-12,42 %	-14,03 %		

NOTE D'INFORMATIONS PARTICULIERES

Principes comptables généraux et dispense d'annexe

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

DISPENSE D'ANNEXE COMPTABLE

L'annexe comptable n'est pas établie :

- Lorsque l'entité est une personne physique éligible au Régime Simplifié d'Imposition
- Lorsque l'entité (sauf holding) ne dépasse pas au titre du dernier exercice clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :
 - Total du bilan 350 000 €
 - Chiffre d'affaires 700 000 €
 - Nombre de salariés 10

Ordonnance 2014-86 du 30/01/2014 prise dans le cadre de la loi d'habilitation n°2014-1 du 2 janvier 2014)

DÉTAIL DU BILAN

Détail de l'actif immobilisé

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immo. incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillage	5 667,47	3 232,16	2 435
Matériel industriel	18 918,33	13 085,00	5 833
Amort.matériel industriel	-13 250,86	-9 852,84	- 3 398
Autres immobilisations corporelles	13 789,86	16 453,56	- 2 664
Installation générales	18 063,12	13 860,62	4 203
INSTALLATION & AMENAGEMENT EXO		4 202,50	- 4 203
Matériel de bureau et informatique	1 400,00	2 928,33	- 1 528
Cheptel	550,00		550
Amort.agencements constructions divers	-4 487,37	-2 962,19	- 1 525
Amort.matériel de bureau et informatique	-1 652,17	-1 575,70	- 76
Amortissement Cheptel	-83,72		- 84
Immobilisations en cours			
Avances & acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations mise en équivalence			
Autres Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	14,00		14
Titres immobilisés	14,00		14
Prêts			
Autres immobilisations financières	941,44	941,44	
Depots verses	91,44	91,44	
Cautionnements verses	850,00	850,00	
TOTAL (I)	20 412,77	20 627,16	- 214

Détail de l'actif circulant

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
STOCKS			
Matières premières, approvisionnements	3 997,00	2 933,00	1 064
STOCK MATières premières	3 997,00	2 933,00	1 064
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	1 925,00	1 330,00	595
stocks marchandises	1 925,00	1 330,00	595
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES			
CLIENTS ET DIVERS			
Créances Clients et comptes rattachés			
AUTRES CRÉANCES			
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 867,86	8 663,90	3 204
Tva déductible sur achats	6 942,92	3 102,72	3 840
Etat credit de tva a reporter	3 320,00	2 871,00	449
Etat tva regul.aktif	832,14	723,51	109
Etat tva s/fact.non parvenues	772,80	1 966,67	- 1 194
Autres	3 402,90	1 380,90	2 022
Fourn.emballages a rendre	569,80	873,70	- 304
ST DENIS	2 833,10	507,20	2 326
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ NON VERSÉ			
TRÉSORERIE ET DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de Trésorerie			
Disponibilités	13 307,88	24 355,10	- 11 047
BNP FLERS		464,76	- 465
CAISSE FLERS	865,49	865,49	
Caisse	12 442,39	23 024,85	- 10 582
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	435,00	10 991,00	- 10 556
TOTAL (II)	34 935,64	49 653,90	- 14 718
CHARGES À RÉPARTIR			
PRIMES DE RBT DES OBLIGATIONS			
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF			
TOTAL ACTIF (0 à V)	55 348,41	70 281,06	- 14 933

Détail des capitaux propres

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 2 000,00)	2 000,00	2 000,00	
Capital souscrit appelé verse	2 000,00	2 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-146 673,80	-116 520,37	- 30 153
Report à nouveau	-146 673,80	-116 520,37	- 30 153
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-23 507,51	-30 153,43	6 646
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	-168 181,31	-144 673,80	- 23 508
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			

Détail des provisions pour risques et charges

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			

Détail des dettes

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts	58 785,88	40 529,90	18 256
Emprunts aupres ets credit	3 608,93	3 888,62	- 280
PRET 16007 20488202 (25 000?)	11 161,68	14 747,27	- 3 586
Pret RGE	21 888,32	21 888,32	
Pret st denis auto passion	22 123,00		22 123
Int.courus/emprunts etablissts credit	3,95	5,69	- 2
Découverts, concours bancaires	1 781,92	4 594,11	- 2 812
BNP FLERS	1 029,41		1 029
Cic		4 042,70	- 4 043
Bnp		551,41	- 551
BPO	752,51		753
Divers			
Associés	1 064,41	1 322,17	- 258
Associés cpte courant	1 064,41	1 322,17	- 258
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR CDES FOURNISSEURS			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 810,88	54 438,49	6 372
Fournisseurs facture	56 174,08	42 638,49	13 536
Fournisseurs factures non parv	4 636,80	11 800,00	- 7 163
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
Personnel	3 774,89	50 969,93	- 47 195
Personnel remunerations dues	3 774,89	4 150,93	- 376
Personnel autres charges a payer		46 819,00	- 46 819
Organismes sociaux	8 265,42	32 570,38	- 24 305
Securite sociale	5 947,10	32 570,38	- 26 623
Autres charges sociales à paye	2 318,32		2 318
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 591,15	12 222,15	2 369
Tva à payer	745,00	2 782,67	- 2 038
Etat tva regul.passif	13 846,15	9 439,48	4 407
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	1 956,52	997,00	960
État charges à payer	1 956,52	997,00	960
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	72 498,65	17 310,73	55 188
Debiteurs, crediters divers	72 498,65	17 310,73	55 188
Instruments de trésorerie			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL (IV)	223 529,72	214 954,86	8 575
ÉCART DE CONVERSION PASSIF			
TOTAL PASSIF (I à V)	55 348,41	70 281,06	- 14 933

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

Détail du compte de résultat

	30/06/2024	30/06/2023	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	22 900,63		22 901	N/S
Ventes bar 20%	18 952,90		18 953	N/S
Ventes bar 10%	3 947,73		3 948	N/S
Production vendue (biens)	166 410,84	214 963,37	- 48 553	-22,59
DOMFRONT VNT PRODUIT FINIS 20%		24 421,38	- 24 421	-100
Restauration 10%	166 410,84	190 541,99	- 24 131	-12,66
Production vendue (services)				
Chiffres d'affaires nets	189 311,47	214 963,37	- 25 652	-11,93
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue				
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges		2 056,20	- 2 056	-100
Transfert de charges d'exploitation		2 056,20	- 2 056	-100
Autres produits	202,10	118,03	84	71,23
Produits divers gestion courante	202,10	118,03	84	71,23
Total des produits d'exploitation	189 513,57	217 137,60	- 27 624	-12,72
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	23 379,24	28 781,91	- 5 403	-18,77
Achats liquides 20%	21 641,47	25 203,83	- 3 562	-14,13
Achats liquides 5,5%	1 737,77	3 578,08	- 1 840	-51,43
Variation de stock (marchandises)	-595,00	-1 330,00	735	55,26
Variation stock liquides 20%	440,00	-1 330,00	1 770	133,08
Variation stock liquide 5,5%	-1 035,00		- 1 035	N/S
Achats de matières premières et autres approv.	80 481,55	73 642,65	6 839	9,29
Achats solides 20%	141,50	102,39	39	38,20
Achats matières premières 5,5 %	80 215,53	72 123,94	8 092	11,22
Achats solides sans tva		1 371,40	- 1 371	-100
Achats matieres consommables	142,90		143	N/S
Frais accessoires d'achats		44,92	- 45	-100
RRR s/ achats	-18,38		- 18	N/S
Variation de stock matières premières et approv.	-1 064,00	-2 933,00	1 869	63,72
Variation stock solides	-1 064,00	-2 933,00	1 869	63,72
Autres achats et charges externes	70 412,30	63 401,52	7 011	11,06
Electricité	7 533,27	10 503,86	- 2 971	-28,28
FLERS - ELECTRICITE 5.5%		286,83	- 287	-100
Eau	6 734,23	2 416,67	4 318	178,66
Achats de combustibles	1 821,47		1 821	N/S
Achats de carburants,lubrifiants	3 867,63	1 944,50	1 923	98,90
Carburant	91,45	50,00	41	82,90
Vêtement de travail	42,40	47,41	- 5	-10,57
Fournitures d'entretien et petit équip	4 090,92	5 103,98	- 1 013	-19,85
Produits d'entretien	353,58	533,49	- 180	-33,72
Fournitures administratives	644,64	546,80	98	17,89
Achats fournitures restaurant	3 658,09	1 473,25	2 185	148,30
Location vitogaz		135,83	- 136	-100
Location ponctuelle		485,67	- 486	-100
Location Immobilière	11 400,00	11 400,00		0,00
Locations mobilières- TPE	338,85	1 112,50	- 774	-69,54
Régithermie		11 088,00	- 11 088	-100
Entretien sur bien immobilier	7 908,07		7 908	N/S
Ent et reparations sur bien mobilier	473,04	337,82	135	40,03
DOMFRONT ENTRE. IMMOBILIER 20%		857,52	- 858	-100
Entretien materiel transport	237,91	393,73	- 156	-39,58
Entretien chien	1 631,25		1 631	N/S

	30/06/2024	30/06/2023	Variation	%
Maintenance	292,25		292	N/S
Assurances	1 464,17	3 164,24	- 1 700	-53,73
Etudes et recherches		134,50	- 135	-100
Honoraires comptables	10 178,29	4 392,73	5 786	131,71
Honoraires Juridiques	500,00	2 100,00	- 1 600	-76,19
Annonces et insertions	782,00		782	N/S
Cadeaux a la clientele	237,53	49,09	188	383,87
Pourboires dons	60,00	20,00	40	200,00
Transport sur achat		6,66	- 7	-100
Voyages et déplacements	8,40		8	N/S
Missions	86,26	194,66	- 108	-55,69
Telephone	738,40	671,29	67	10,00
Timbres	33,70	167,20	- 134	-79,84
Services bancaires	4 311,84	2 094,22	2 218	105,89
Frais chèques restaurant et ancv		1 689,07	- 1 689	-100
Commissions cartes bleues	892,66		893	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	1 757,52	-3 216,00	4 974	154,65
Formation professionnelle		153,00	- 153	-100
Cfe	1 757,52	1 296,00	462	35,61
Droit d'enregistrement et de timbres		225,00	- 225	-100
Csg deductible		-4 890,00	4 890	-100
Salaires et traitements	66 887,14	55 145,18	11 742	21,29
Salaires	65 231,20	50 272,18	14 959	29,76
Rémunération de la gérance		4 873,00	- 4 873	-100
Personnel congés à payer	1 655,94		1 656	N/S
Charges sociales	-1 937,04	27 649,76	- 29 587	-107,01
Charges sociales	-3 456,57	1 920,79	- 5 377	-279,96
Cotisations autres org.sociaux	662,38		662	N/S
Cotis sécurité sociale des indépendant		23 128,00	- 23 128	-100
Cotisations facultatives de l'exploita	527,00	1 967,61	- 1 441	-73,22
Medecine du travail pharmacie	330,15	633,36	- 303	-47,87
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 083,39	4 398,77	685	15,56
Dotations aux amortissements	5 083,39	4 398,77	685	15,56
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	698,22	892,21	- 194	-21,74
Redevances pour concessions,brevets	625,62	891,79	- 266	-29,85
Charges div.gestion courante	72,60	0,42	72	N/S
Total des charges d'exploitation	245 103,32	246 433,00	- 1 330	-0,54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-55 589,75	-29 295,40	- 26 294	89,76

Détail du compte de résultat (suite)

	30/06/2024	30/06/2023	Variation	%
Quote-parts de résultat s/opér en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés		25,99	- 26	-100
Autres produits financiers		25,99	- 26	-100
Reprises sur provisions et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières				
Total des produits financiers		25,99	- 26	-100
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amort. et provisions				
Intérêts et charges assimilées	919,19	520,72	398	76,52
Intérêts sur emprunts	919,19	520,72	398	76,52
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total des charges financières	919,19	520,72	398	76,52
RÉSULTAT FINANCIER	-919,19	-494,73	- 424	85,80
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-56 508,94	-29 790,13	- 26 719	89,69

Détail du compte de résultat (suite)

	30/06/2024	30/06/2023	Variation	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46 819,00		46 819	N/S
Autres prod.exceptionnels	46 819,00		46 819	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	46 819,00		46 819	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 199,24	363,30	2 836	780,61
Charges exceptionnelles	962,56	363,30	599	164,95
Except penalites et amendes	2 236,68		2 237	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 618,33		10 618	N/S
Val net compt elem actif cedes corpore	1 528,33		1 528	N/S
Charges exceptionnelles diverses	9 090,00		9 090	N/S
Dotations except.aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	13 817,57	363,30	13 454	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	33 001,43	-363,30	33 365	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	236 332,57	217 163,59	19 169	8,83
TOTAL DES CHARGES	259 840,08	247 317,02	12 523	5,06
RÉSULTAT NET	-23 507,51	-30 153,43	6 646	22,04

DOCUMENTS FISCAUX

Liasse fiscale 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise <u>LE RESTO DU 120</u>													Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>0 la canionniere 61700 domfront en pourraie</u>																		
SIRET		8	5	2	0	7	8	4	9	2	0	0	0	1	8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *					1		2		Durée de l'exercice précédent *					1		2		
													Exercice N clos le			3100162101214		
ACTIF													Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010				012									
			Autres *		014				016									
	Immobilisations corporelles *		028		38 931		030		19 474		19 457							
	Immobilisations financières * (1)		040		955		042				955							
	Total I (5)		044		39 887		048		19 474		20 413							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		3 997		052				3 997						
		Marchandises *		060		1 925		062				1 925						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070										
		Autres * (3)		072		15 271		074				15 271						
	Valeurs mobilières de placement		080				082											
	Disponibilités		084		13 308		086				13 308							
	Charges constatées d'avance *		092		435		094				435							
	Total II		096		34 936		098				34 936							
	Total général (I + II)		110		74 823		112		19 474		55 348							
PASSIF															Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *											120		2 000				
	Écarts de réévaluation											124						
	Réserve légale											126						
	Réserves réglementées *											130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *											131		)		132		
	Report à nouveau											134		(146 674)				
	Résultat de l'exercice											136		(23 508)				
	Subventions d'investissement											137						
	Provisions réglementées											140						
	Total I											142		(168 181)				
Provisions pour risques et charges											Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées											156		60 568				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours											164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *											166		60 811				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)											169		14 591)		172 28 588		
	Comptes courants d'associés											173		1 064				
	Autres dettes											175		72 499				
	Produits constatés d'avance											174						
Total III											176		223 530					
Total général (I + II + III)											180		55 348					
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195		14 490						
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		6 397						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184								
*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		LE RESTO DU 120		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le		
						13/01/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	22 901	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	1 66 411	
		Services *		217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	202	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	189 514
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	23 379	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(595)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	80 482	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(1 064)	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	70 412	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 758	244	1 758	
	Rémunérations du personnel *					250	66 887	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	(1 937)	
	Dotations aux amortissements *					254	5 083	
		dont amortissement du fonds de commerces					255	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	698	
	Total des charges d'exploitation (II)					264	245 103	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(55 590)
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)	294	919	
Produits exceptionnels (IV)						290	46 819	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347			300	13 818	
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(23 508)
B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		
						314	23 508	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	2 237	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septénaires)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Droit divers			Déduction exceptionnelle (Art 39 déduis A)	643			
				Déduction exceptionnelle (Art 39 déduis B)	645			
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	21 271
	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						356	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							
	Déficits antérieurs reportables * 151 645 dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	21 271
							372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2024

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : LE RESTO DU 120										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises								
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	151	645					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis							
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter							
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984	151	645					
Déficits de l'exercice				960	21	271					
Total des déficits restant à reporter				970	172	916					
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	5 27
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	20 826
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	20 454
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	2 020
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:LE RESTO DU 120.....		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/07/2023. et clos le:30/06/2024		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	4,00
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	189 312
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	189 312
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	202
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	1 659
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	1 861
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	132 698
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	29 836
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	698
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	1 63 232
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	27 941
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	27 941
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			
020 ☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	189 312
Effectifs au sens de la CVAE *		023	4,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 7 / 2 0 2 3 160 3 0 / 0 6 / 2 0 2 4
Date de cessation			/ / / / /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30062024

SIREN

8 5 2 0 7 8 4 9 2

Dénomination de l'entreprise

LE RESTO DU 120

Adresse (voie)

0 la canjonniere

Code postal

61700

Ville

domfront en pouraie

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MAILLARD Prénom(s) Jessy
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 04/04/1996 N° Département 50 Commune VALOGNES Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2024

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

30062024

SIREN

8 5 2 0 7 8 4 9 2

Dénomination de l'entreprise

LE RESTO DU 120

Adresse (voie)

0 la canjonniere

Code postal

61700

Ville

domfront en pouraie

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SADE Experts-comptables janvier 2024

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

N° 2065-SD
2024Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072023	et clos le	30062024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
LE RESTO DU 120 0 la canjonniere 61700 domfront en pouiraie				Mél : tony14170@hotmail.fr	
SIRET 8 5 2 0 7 8 4 9 2 0 0 0 1 8				Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Restauration traditionnelle		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	21 271
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 0 %			
Autres PV imposables à 19 %					
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater V du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé Sage Revision Expert
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
FITECO 16 rue Georges Clémenceau 61700 DOMFRONT EN POIRAIE Tél: 0233307110			Tél:		
CGA/OMGA			Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur ou certificateur conventionné :			Identité du déclarant :		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viséur ou certificateur conventionné			Date : 15112024 Lieu : domfront en pouiraie		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Qualité et nom du signataire : Jessie MAILLARD		
Prestataire :			Signature :		

I										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																		
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾					payées par la société elle-même					a							payées par un établissement chargé du service des titres					b						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾															c													
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															d													
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾															e													
															f													
															g													
															h													
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾															i													
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															j													
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾															Total (a à h)													
J										RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																		
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées:														
														à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6										
																Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements						
1										2		3		4		5		6		7		8						
Jessy MAILLARD										100																		
K										DIVERS																		
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																												
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																		
REMUNÉRATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES				à 0 %		à 15 %		à 19 %										
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)										MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																		
										MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice																		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)										MVL T réalisée au cours de l'exercice																		
										MVL T restant à reporter																		
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS																		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																												

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise LE RESTO DU 120

du 01/07/2023

Adresse 0 la canjonniere 61700 domfront en pouraie

au 30/06/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	238
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	238

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2024 . . . (total col.9 + total col.10) 10	238	- de l'exercice . 2024 . . 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire Jessy MAILLARD Gérant		À domfront en pouraie , le 15112024 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464																																										
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																																														
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																																														
A- Règles de droit commun																																														
Charges financières nettes de l'exercice			a																																											
EBITDA fiscal de l'exercice			b																																											
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)																																											
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)																																											
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																																														
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d																																											
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e																																											
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f																																											
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																																														
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g																																											
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h																																											
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																																														
A- Suivi des charges financières nettes en report																																														
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i																																											
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)																																											
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)																																											
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)																																											
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j																																											
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k																																											
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l																																											
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Stock à l'ouverture de l'exercice</th> <th>Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</th> <th>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th> <th>Stock à la clôture de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5</td> <td>m</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4</td> <td>n</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3</td> <td>o</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2</td> <td>p</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1</td> <td>q</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N</td> <td>r</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>							Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																																									
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r																																													
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f) (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant																																														

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							



Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANCÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 613 930 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z